

| | |
|---|---|
| Soutien à la vie associative (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Soutien à la vie associative | Fiche n° IM-1.05 |
| | Priorité : Lot 1 |
| | Version initiale <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/> |

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

1. Description du projet

Le projet a pour objectif de dynamiser la vie associative dans la commune et d'apporter du soutien aux différents groupements.

Pour fournir un appui aux associations locales, différentes actions ont été définies ;

- **Mettre en place un cadastre des associations et des manifestations existantes ;**
- **Coordonner les évènements à l'aide d'un calendrier partagé ;**
- **Développer une communication régulière sur les évènements locaux et les autres activités associatives ;**
- **Favoriser les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs et les habitants ;**
- **Favoriser le développement de comités et d'associations et soutenir ceux qui existent ;**
- **Apporter un soutien administratif et juridique, un accompagnement aux associations qui le demandent.**

2. Justification du projet

La Commune de Neufchâteau dispose d'un tissu associatif bien fourni et diversifié, offrant à la population de nombreuses possibilités sportives et culturelles, sociales, philanthropiques, ... Les habitants constatent néanmoins un manque de cohésion et de coordination entre les associations, qui induit parfois des évènements simultanés et/ou semblables au même moment à des endroits différents.

D'autre part, des difficultés de communication et d'information avaient été pointées par les habitants, bien que la Commune ait mis en place plusieurs canaux de communication afin d'atteindre un maximum de personnes (site internet, Oyez Citoyens...). La communication est, en effet, un élément primordial, pour la survie des associations. De plus, les Chestrolais ont mis en évidence le manque de visibilité et de reconnaissance de ces associations.

En du prêt de matériel gratuit, la mise en relation des associations via l'organisation de rencontres régulières avec la Commune répondra donc à plusieurs enjeux auxquels la commune est confrontée : des liens et des solidarités à stimuler entre les villages de la commune, une communication adaptée afin de toucher tous les publics, et plus globalement le soutien à la vie associative locale.

Effets directs et multiplicateurs

- Pérennisation des associations et comités de quartier/village/commerçants, ...
- Développement d'activités coordonnées, entre autres au niveau socio-culturel
- Accroissement de la visibilité des activités
- Renforcement de la visibilité des acteurs et services communaux
- Dynamisation des infrastructures existantes
- Renforcement des services offerts et satisfaction des habitants

- Renforcement des échanges entre citoyens actifs et associations
- Développement de l'esprit citoyen et promotion des actions citoyennes
- Participation des habitants aux activités accrue

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- M-1.01 : Aménagement de la maison de village de Montplainchamps et de ses abords
- M-1.02 : Création d'une maison multiservices à Neufchâteau
- IM-1.01 : Gestion des salles et maisons de village
- IM-1.04 : Neufchâteau Amie des Aînés
- M-2.05 : Création d'une maison de village à Longlier
- M-2.09 : Rénovation de la maison de village d'Hamipré et de ses abords
- M-3.10 : Création d'un local de rencontres à Verlaine
- IM-3.09 : Renforcement des liens entre les générations et les villageois

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

| |
|--|
| 1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique de la commune |
| 1.2 En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité |
| 2. Développer la convivialité et la cohésion sociale sur le territoire communal |
| 2.1. En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux |

Liens avec les autres politiques communales et supra-communales :




| | |
|---|--|
| Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024) | O.S.I.1 Être une commune où il fait bon vivre ➤ O.S.I.4. Soutenir les associations, le marché du terroir et les salles de village |
| Plan de Cohésion Sociale (2020-2025) | Epanouissement culturel, familial et social Participation citoyenne |
| Agence de Développement Local (ADL) | Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local Initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privé et associatif sur le territoire de la commune ou des communes associés. |

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

| | |
|----------------------|---|
| SOCIAL | ★★★ Echange, entraide et pérennisation des associations |
| ENVIRONNEMENT | ⊕ Pas d'impact environnemental particulier |
| ÉCONOMIE | ★ Augmentation des activités et des évènements sur la commune |

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ⊕ Pas d'impact

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

| | |
|---|--|
|  <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> | <p>Objectif 8 - Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous – reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun.e un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois « durables ». L'ODD8 prévoit également une coopération internationale renforcée pour soutenir la croissance et l'emploi décent grâce à une augmentation de l'aide pour le commerce, à la mise en place de politiques axées sur le développement et à une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.</p> |
|  <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> | <p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Réhabiliter et planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant les impacts environnementaux.</p> |
|  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> | <p>Objectif 12 - Consommation et production responsables : Établir des modes de consommation et de production durable – est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.</p> |

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Neufchâteau
- **Partenaires :** Associations, CLDR, Maison des Associations et du Bénévolat de Bastogne

7. Programme de réalisation**Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :**

La CLDR a classé le projet comme prioritaire, vu l'importance de soutenir le tissu associatif.

État du dossier :

- Une réunion des associations et une foire aux associations ont déjà été organisés de par le passé.
- La Commune prête gratuitement du matériel aux associations.

Programme des travaux et/ou aménagements :

Cadastre des associations :

- Répertorier les associations et y insérer des informations comme l'âge possible des participants, le prix des cours, l'affiliation, le matériel nécessaire à apporter, ...
- Etablir un calendrier des manifestations récurrentes sur l'ensemble de la commune.

Calendrier partagé :

- Prévoir un calendrier partagé des événements pour éviter les manifestations organisées simultanément (par exemple : organisation de deux grands feux le même weekend) et le publier sur le site communal.

Développer la communication :

- Créer une page ou une rubrique dans le « Oyez Citoyens » avec des informations sur le fonctionnement d'un comité, les aides existantes, des témoignages d'associations, etc. Cette rubrique donnerait aux citoyens l'occasion de s'exprimer sur leurs expériences associatives et inciterait les habitants à s'organiser davantage collectivement.

Favoriser les échanges :

- Organiser une rencontre entre associations de type speed-dating. Les objectifs sont multiples : se connaître, organiser un calendrier, prévoir des coups de main et le prêt de matériel.
- Organiser un salon des associations chestrolaises pour plus de visibilité et pour inciter au bénévolat.
- Augmenter la cohésion entre les associations et accompagner celles en création.

Favoriser le développement de comités et d'associations :

- Créer un répertoire de bienvenue pour les associations reprenant toutes les informations sur le fonctionnement, les aides disponibles, les salles accessibles, etc.
- Dynamiser les associations et groupements via la mise en place d'une 'plateforme citoyenneté' pouvant mobiliser de nouveaux bénévoles via des systèmes d'annonce pour les besoins associatifs et d'appels à bénévoles pour des activités fédératrices ou des initiatives d'entraide.
- Inciter au bénévolat.

Soutien administratif et accompagnement des associations

- Améliorer la communication des clubs et associations pour recruter des nouveaux bénévoles.
- Prévoir un appui administratif par un agent communal.
- Avec la Maison des Associations et du Bénévolat de Bastogne,
 - Prévoir un coaching des associations pour recréer du lien, renouveler les équipes, se redynamiser, retrouver du sens.
 - Apporter un soutien administratif et juridique (statuts) et un accompagnement aux associations qui le demandent.

Planification :

Sans objet

Démarches administratives à réaliser :

Sans objet

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé :

- Réflexion sur la pertinence de la création d'un conseil des associations.
- Organisation de rencontres régulières entre les associations pour pouvoir coordonner les activités et éviter les conflits horaires.
- Communication ciblée et régulière sur les évènements.
- Mise à jour régulière du calendrier partagé et relance des associations pour le partage de connaissances et de coups de main.

8. Estimation globale du coût

Un budget annuel sera alloué afin de mettre en places les différentes actions.

| Estimation globale du coût | Montant | Sources de financement |
|--|----------------|------------------------|
| Moyen humain (0,1 ETP) | 7.500 € /an | Commune |
| Outils de communication | 5.000 €/an | |
| Total (TTC) - Hors moyens humains | 5.000 € | |

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|---|--------------|---|
| Etablissement d'un cadastre des associations | 1x/an | Commune |
| Mise en place d'un calendrier partagé en ligne | 1 | Commune |
| Organisation de rencontres entre les associations | 1x/an | Commune |

Indicateurs de résultat :

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|---|--------------|---|
| Augmentation du nombre d'associations et de nouveaux comités de quartier | 4 | Registre communal des associations |
| Augmentation du nombre de bénévoles dans les associations | 10 | Enquête auprès des associations |
| Taux d'associations engagées dans une démarche fédératrice (inter associations) | 50% | Enquête |

10. Annexes

Sans objet